30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310
laicite64@gmail.com

9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116

LAÏCITÉ



Bulletin n° 36

EDITORIAL

https://laicite64.fr/

Cher lecteur ,

Tout d'abord l'association a obtenu son agrément pour intervenir au sein de l'éducation nationale. Vous pouvez également, nous retrouver sur notre site web : https://laicite64.fr/ . Pour ne rien rater, l'ensemble des bulletins sont disponibles en ligne. De même sur ce site, vous retrouverez un ensemble de documents repères et l'actualité de notre association.

Dans ce magazine, à la une l'hommage de la soeur de Samuel PATY, au travers de la publication du cours qui a été à l'origine de cet assassinat . Le procès a lieu en ce moment. Mais également la poursuite de la découverte de la loi de 1905 dans son texte d'origine, des nouveautés juridiques et témoignages pour ouvrir le spectre de la laïcité dans ses formes les plus diverses et des enjeux de cette dernière.

Dans vos agenda : Plantation de l'arbre de la laïcité au square de la laïcité en partenariat avec les écoles et la mairie de BAYONNE. Le 09 décembre 2024 à 11H00. Venez nombreux pour nous soutenir.

Le cours de monsieur Paty

Mikaelle PATY

« **J'ai décidé de publier le cours de mon frère pour lui rendre sa dignité d'homme et de professeur**. Parce que ce cours est la raison pour laquelle mon frère est mort, et que vous ignorez tout de son contenu. Vous ne savez pas que c'est dans le cadre de cet enseignement, inscrit au programme de quatrième, que Samuel a montré des caricatures. Je le publie aussi parce que j'ai entendu trop de « Oui, mais. » Or en France, on ne met pas de « Oui, mais » après qu'un professeur se soit fait décapiter. On met un point. »

Après la mort de son frère, il a fallu quatre ans d'enquête à Mickaëlle Paty pour faire la lumière sur cette affaire qui a bouleversé la France. Son combat pour rétablir la vérité révèle les failles de l'administration, les manquements politiques. Et, par-dessus tout, l'abandon d'un homme à la barbarie et, avec lui d'une partie de nos valeurs.

Extrait : « Il est des événements qui marquent une vie au fer rouge. L'assassinat de mon frère nous a tous foudroyés, ma famille autant que ceux qui nous entourent. Mais la douleur ne prend pas toujours le même visage. Face à une telle épreuve, chacun réagit comme il peut, avec les ressources qui sont les siennes. Certains se murent dans le déni comme si rien ne s'était passé, d'autres demeurent emprisonnés dans le présent de l'événement, soumis à un violent syndrome post-traumatique, et d'autres encore se bagarrent pour tenter de retrouver une existence qui ne pourra évidemment plus jamais être la même. Pour ma part, j'ai connu une période où je me sentais exclue de ma propre vie. Et pourtant, tout continuait comme avant autour de moi, les autres poursuivaient leur chemin, le soleil brillait de manière indécente et je devais le supporter, mais c'était une perpétuelle douleur qui n'était perturbée que par les colères que me déclenchaient les premières informations du dossier judiciaire. …

Plus d 'extrait : https://www.google.fr/books/edition/Le_Cours_de_Monsieur_Paty/QTMmEQAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1&pg=PA11&printsec=frontcover

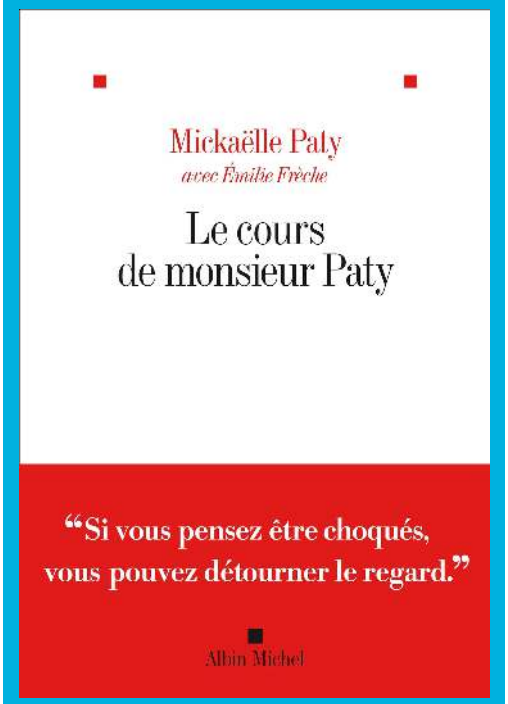



Quatre ans après la mort de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, l'une de ses sœurs publie un livre décrivant dans le détail le cours de l'enseignant sur la liberté d'expression et la laïcité, après lequel il a été assassiné près de son collège de Conflans-Sainte-Honorine.



La laïcité est-elle contre les religions ?

Nathalie WOLFF



Maître de conférences en droit public - Vice-doyenne en charge de la vie étudiante et de la culture -Directrice du Master 2 Droit des contentieux publics, UVSQ (depuis 2014)




N° 2302

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

RAPPORT

SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

M. ARISTIDE BRIAND,


CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS DE TARIFS

RESUME

« Mais Madame, vous ne pensez-pas que la laïcité en France est un outil contre les religions, et surtout contre l'islam ? ».

Depuis que Nathalie Wolff enseigne les droits de l'homme à l'université, les étudiants lui posent systématiquement cette question. Comment la laïcité - aussi évidente que l'air que nous respirons pendant des décennies - est-elle aujourd'hui devenue un (gros) mot porteur de passions et surtout de crispations ? Pourquoi la laïcité fait-elle autant débat ? Au regard de son histoire et des pratiques de la vie quotidienne, comment la définir ?

Le sujet devient de plus en plus difficile à aborder au collège et au lycée, l'assassinat de Samuel Paty et Dominique Bernard ayant fortement marqué l'ensemble du corps enseignant. Le problème est d'autant plus complexe que certains partis politiques prennent la laïcité en otage et la dévoient à des fins xénophobes, précisément contraires à son esprit. Afin d'éviter les malentendus et les confusions parfois dangereuses, il est donc indispensable de revenir sur la notion de laïcité, d'expliquer son sens et ses fondements pour continuer, in fine, à faire société. Dans ce texte incarné, Nathalie Wolff rappelle l'origine et le rôle de la laïcité, montre ses avantages et ses limites, et se penche sur l'adéquation entre féministe et religion.

HISTOIRE DE LA LOI DE 1905 - ARTICLE 30, 31, 32 & 33

ART. 30.- Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 28 mars 1882, l'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants âgés de six à treize ans, inscrits dans les écoles publiques, qu'en dehors des heures de classe.
Il sera fait application aux ministres des cultes qui enfreindraient ces prescriptions des dispositions de l'article 14 de la loi précitée.

ART. 31.- Sont punis d'une amende de seize francs à deux cents francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte.

ART. 32.- Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres causés dans le local servant à ces exercices.

ART. 33.- Les dispositions des deux articles précédents ne s'appliquent qu'aux troubles, outrages ou voies de fait, dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de plus fortes peines d'après les dispositions du Code pénal.

https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/eglise-etat/sommaire.asp

Laïcité, un principe : De l'Antiquité au temps présent

ERIC ANCEAU

La laïcité ne se résume pas à la loi française de Séparation des Églises et de l'État de 1905, par ailleurs mal connue et souvent instrumentalisée. Trouver une juste place pour les religions dans la société préoccupe l'autorité politique depuis l'Antiquité. Éric Anceau revient ici aux sources de ce questionnement en France, mais aussi dans le monde. Il décrit le rôle de la construction de l'État en confrontation parfois avec les pouvoirs religieux dont la papauté, l'influence des guerres de religion, l'intense réflexion des Lumières et de la Révolution. Il examine l'élaboration et le contenu des lois laïques des débuts de la Troisième République, en particulier de la loi de 1905, l'apaisement relatif qui s'en est suivi, les nouveaux questionnements posés par l'islam depuis trente ans.
Les exceptions à la généralité française ici expliquées, à commencer par le régime de l'Alsace-Moselle, de même que le panorama international qu'il propose font de cet ouvrage la première synthèse mondiale sur le principe de laïcité à travers les siècles.



Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine, Éric Anceau est spécialiste d'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe contemporaine. Il a publié une trentaine d'ouvrages dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie française. Son Histoire mondiale des impôts de l'Antiquité à nos jours, parue en 2023 aux éditions Passés composés, a été acclamée par la presse et le public en France et à l'étranger.

EXTRAIT

Un véritable combat se livre aujourd'hui autour de la laïcité française qui a pour clé de voûte la loi de Séparation des Églises et de l'État de décembre 1905, même si, comme nous le verrons en détail, elle est loin de se réduire à cette dernière, contrairement à ce que prétendent certains, par parti pris idéologique, par arrière-pensée politique ou par ignorance. Ce pilier de la République française et de l'organisation de la Cité ne s'est pas édifié sans crise majeure et sans douleur. Il a pu sembler solide et consensuel. Il ne l'est plus. En première approche et avant d'en proposer une définition plus précise, la laïcité, comme on le sait, vise à protéger l'État et les individus de la puissance des religions et, inversement, à préserver les religions et les croyants des empiétements de l'État. Or, ces religions que l'on définira, là *aussi, à ce stade simplement comme des systèmes de croyances et de pratiques qui se rapportent à des réalités supra-empiriques au sein d'un groupe humain élargi, induisent depuis quelques années de nouvelles problématiques. individuelles ou collectives, croissantes et parfois déstabilisantes ; elle est concurrencée par d'autres modèles, au premier rang desquels celui en vigueur aux États-Unis ; elle est contestée par la montée en puissance de l'individualisme d'une part et du multiculturalisme de l'autre qui s'épanouissent dans la mondialisation.*

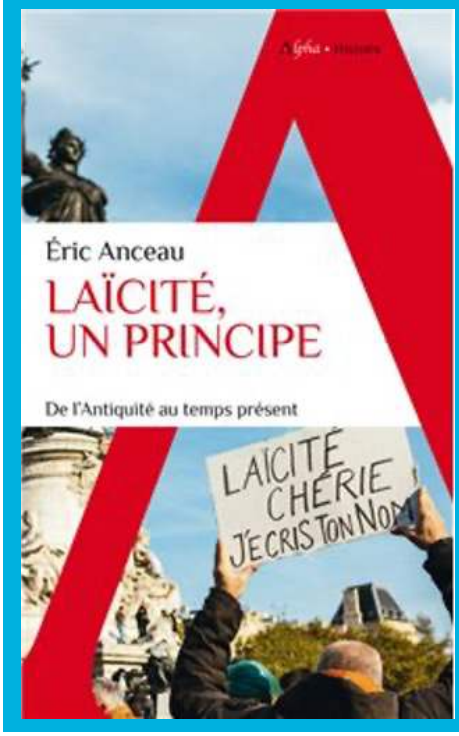

https://passes-composes.com/book/312



https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2015-3-page-481?lang=fr

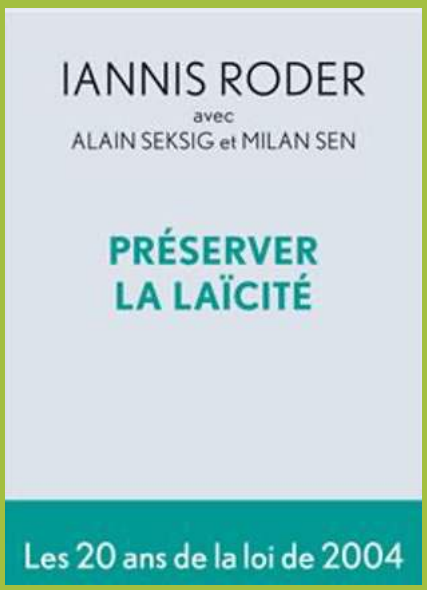

Date de parution

06/03/2024

L'affaire BABY LOUP ou la nouvelle laïcité

Stéphanie HENNETTE VAUCHEZ & Vincent VAVALENTIN

RESUME

L'affaire Baby Loup défraie la chronique depuis plusieurs années. L'histoire de cette femme licenciée pour port du voile par la crèche qui l'employait a été l'occasion d'un débat très nourri sur l'Islam et la liberté des femmes, la place de la religion dans le travail et dans la sphère éducative. Elle est aussi et surtout porteuse d'une remise en cause de la conception de la laïcité léguée par la loi de 1905. La "Nouvelle Laïcité", que cette affaire retentissante dévoile, exprime la volonté d'étendre à l'ensemble de la société, donc à la sphère privée, un principe de neutralité religieuse qui ne vaut traditionnellement que pour tes autorités publiques. Suivre cette voie, n'est-ce pas prendre le risque de déstabiliser les fondements même de la protection des droits de l'homme, au premier rang desquels la liberté et l'égalité ? Le présent ouvrage propose une analyse de l'affaire Baby Loup, considérée comme le symptôme des mutations qui depuis le début des années 2000 affectent lourdement la notion de laïcité.

https://www.fnac.com/a7750938/Stephanie-Hennette-Vauchez-L-affaire-baby-loup-ou-la-nouvelle-laicite

Préserver la laïcité

ALAIN SEKSIG & Milan SEN

À l'automne 1989, les feux du bicentenaire de la Révolution française à peine éteints, éclatait dans un collège de l'Oise une nouvelle querelle de la laïcité dont nous ne sommes pas encore vraiment sortis? : des collégiennes entendaient imposer dans leur établissement le port d'un voile qui manifestait clairement leur appartenance religieuse. Faute d'en cerner les enjeux, les gouvernants de ce temps ne surent juguler ce phénomène, qui ne fera que se développer au fil des années. Quinze années d'application désordonnée du principe de laïcité, quinze années de débats politiques et intellectuels tumultueux, dessinant de nouveaux clivages, face à un type de conflit auquel la loi «?de séparation?» de 1905 avait pourtant durablement mis fin. L'école, creuset de notre histoire laïque, se retrouvait en première ligne devant de tels atermoiements. Il fallut attendre 2004 et, à la suite des travaux de la commission Stasi, l'interdiction dans les écoles, collèges et lycées publics « *du port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse* » pour que ces débats soient en partie tranchés par la loi. Encore celle-ci n'a-t-elle pas tout réglé, comme en témoignent les tentatives, sans cesse à l'oeuvre depuis, d'attenter à la laïcité.

LE DROIT DE LA LAICITE

Mathilde Philip-Gay

RESUME

De quand date réellement le **principe fondamental de la laïcité française** ? Quelles sont exactement les **règles juridiques** qui en découlent ? Quelles sont les erreurs fréquemment commises s'agissant de son **application** ?

Ce premier manuel de droit de la laïcité a ainsi pour ambition de répondre de manière claire et complète à l'ensemble de ces questions. Ne s'inscrivant pas dans un courant philosophique ou politique, il donne à son lecteur le **corpus de connaissances de base** pour construire sa propre réflexion sur la place du fait religieux dans la société actuelle.

Il accompagnera aussi bien les **étudiants** dont la formation intègre cette branche du droit, que les **fonctionnaires**, **élus**, **cadres d'entreprise** et **religieux**. Il permettra aux personnes devant l'appliquer dans leurs fonctions professionnelles, politiques ou associatives de connaître précisément la notion.

Il sera aussi très utile aux **enseignants** qui transmettent la laïcité en tant que valeur à leurs élèves, ainsi qu'aux **référents laïcité** et à **tout citoyen** désireux de mieux comprendre ce principe et ses applications.

https://www.fnac.com/a9189315/Mathilde-Philip-Gay-Droit-de-la-laicite



Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Auteure - Chaire lyonnaise des droits humains et environnementaux

diplômé en sciences sociales. Elle est un spécialiste de Raymond Aron et Alexis de Tocqueville.



INTRODUCTION GENERALE

Connaître les règles juridiques qui découlent du principe de laïcité est un préalable indispensable à son application dans la sphère professionnelle, à son enseignement et à son étude dans d'autres disciplines que le droit.

Il ne s'agit pas seulement d'être plus sûr de soi lorsque l'on est confronté à une situation en lien avec le fait religieux. C'est aussi un élément de pacification qui évite les incompréhensions. Comme l'écrivait Jean Rivero au Recueil Dalloz de 1949… « Laïcité : le mot sent la poudre » ! Mais, ajoutait-il, « le seuil du droit franchi, les disputes s'apaisent1 ». Avec ce manuel, nous proposons précisément au plus grand nombre de franchir *le seuil du droit*, en faisant connaître la notion de laïcité, dont le contenu est souvent obscur et trop imprécis, y compris pour les personnes qui doivent l'appliquer. C'est le cas, par exemple, de ces fonctionnaires qui imposent aux usagers du service public une obligation de cacher leur appartenance religieuse, en ignorant que ces derniers n'ont pas d'obligation de neutralité et qui, dans le même temps, ignorent qu'eux-mêmes sont soumis à une stricte neutralité.